

Concertation préalable sur le projet Forge+ de nouvel atelier de forge au Creusot et de son raccordement électrique

N°xxx 27 JUILLET 2025



Les Écologistes Bourgogne est un mouvement politique ayant pour objet de contribuer au débat public et de participer aux élections en portant le projet des Écologistes dans la société et auprès des électeur-trices et des institutions, dans le respect des valeurs de la République. Il est régi par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901. Son siège social est situé à Dijon et regroupe plus de 300 membres.

Contact : Les Écologistes Bourgogne

72 Rue Chabot Charny 21000 DIJON
+33 6 89 76 20 52
Bourgogne.secretariat@lesecolistes.fr
Site Internet :
<https://bourgogne.lesecolistes.fr/>

Les Écologistes Bourgogne

Les Écologistes Bourgogne est un mouvement politique ayant pour objet de contribuer au débat public et de participer aux élections en portant le projet des Écologistes dans la société et auprès des électeur-trices et des institutions, dans le respect des valeurs de la République. Il est régi par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901.

Texte de présentation générale du propos :

Présents tout au long de la concertation, les Écologistes Bourgogne tiennent à réaffirmer leur vision du mix énergétique dans le cadre de la transition écologique, ainsi qu'à soulever des points d'interrogation subsistants concernant le projet. Si celui-ci émerge, compte tenu de l'hypothétique relance nucléaire, il faut que l'outil mis en place puisse être adaptable pour d'autres usages dans le sens de la transition énergétique. Avoir une industrie lourde est en effet nécessaire dans le cadre de la réindustrialisation et décarbonation.

I. Sur le contexte général du projet

Avant d'aborder en détail les points spécifiques liés au projet Forge+, nous tenons à rappeler notre divergence quant au choix du nucléaire dans un objectif de réduction des émissions de CO2 de la France de 50% d'ici 2030 et d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 (SNBC).

En effet, nous considérons que la relance du nucléaire est dans l'incapacité de jouer un rôle dans la transition écologique et cela pour plusieurs raisons.

La première, d'ordre technique et temporaire, tient au fait qu'entre le démarrage des travaux et la mise en service des EPR, de longues années se seront écoulées. Selon les données officielles du gouvernement, de RTE ou encore de la Cour des comptes, la mise en service des projets de nouveaux réacteurs ne se fera pas avant 2040. C'est le cas de l'EPR de Flamanville avec 12 ans de retard au moins.

La seconde, d'ordre financière, est que le coût de cette relance risque d'être exorbitant dans un contexte de restrictions budgétaires et de difficultés financières d'EDF. L'EPR de Flamanville, à nouveau, a par exemple couté environ 20 milliards de plus que ce qui était annoncé (Cour des comptes). A cela s'ajoute évidemment les coûts de prolongation du parc existant et de gestion des déchets.



Enfin, dans un contexte d'intensification des aléas climatiques, le nucléaire sera d'avantage vulnérable, notamment l'été où des centrales sont déjà mises à l'arrêt. N'oublions pas les risques technologiques inhérents à cette technologie.

Un mix énergétique ne reposant pas sur la relance du nucléaire est possible. C'est ce que démontre l'association NégaWatt (composée d'experts de l'énergie) dans son scénario 2022-2050 où est exclu la construction de nouveaux réacteurs nucléaires et prévoit une sortie progressive à l'horizon 2045. Ce scénario repose sur trois piliers principaux dont le développement des énergies renouvelables (80% des investissements), plus rapides à déployer et de plus en plus compétitives économiquement.

II. Sur les interrogations qui subsistent autour du projet

L'existence même du projet est à questionner puisqu'aucune commande n'a réellement été passée pour les six puis huit EPR2 (tiré des échanges). Le projet s'appuie donc sur un carnet de commandes hypothétique.

D'autres doutes subsistent pour lesquels nous formulons des souhaits :

- Nous demandons à ce que nous soient communiquées et rendues publiques les analyses faites dans les sols de la friche. En effet, remuer ou déplacer des dépôts anciens de matériaux issus de l'activité métallurgique comporte des risques sanitaires.
- Nous souhaitons que les salariés puissent être associés à la gouvernance du projet afin qu'ils ne soient pas mis sur le carreau.
- Nous aimerions qu'une attention particulière soit portée à la biodiversité du site, dont un projet de compensation ne peut combler les pertes. L'extinction de masse de la biodiversité met en péril nos conditions de vie car nous dépendons directement des ressources et services écosystémiques qu'elle procure.

Enfin, nous formulons le souhait que pour 1€ d'argent public investi dans ce projet, la même somme soit allouée pour le renouvelable ou les économies d'énergie, comme cela peut se faire dans d'autres régions comme en PACA.

Conclusion

Les Ecologistes Bourgogne considèrent que ce projet de réindustrialisation peut être une fausse solution pour la transition écologique. Ils mettent en garde contre les points bloquants du pari nucléaire sur lequel mise la puissance publique, ainsi que formulent des souhaits sur le plan sanitaire, salariale et des énergies renouvelables, une technologie moins cher et directement mobilisable.

